



Gaïa Energy
SYSTEMS



Société
Énergie
Mayenne



SEPTEMBRE 2026

ÉTUDE DE FAISABILITÉ D'UN PROJET ÉOLIEN

Andouillé

Gaïa Energy Systems (développeur et exploitant français de projets d'énergie renouvelable) et la Société Énergie Mayenne (acteur territorial spécialisé dans les projets d'énergie renouvelable en Mayenne) étudient la possibilité d'installer des éoliennes sur le territoire d'Andouillé.

Cette lettre présente les grandes lignes de ce projet et vous **invite à une permanence d'information le lundi 21 septembre prochain, en mairie, de 17h à 20h.**

UNE ZONE D'ÉTUDE IDENTIFIÉE AU NORD-EST DE VOTRE COMMUNE

La zone d'étude, qui s'étend sur deux zones potentielles, est adaptée à l'installation d'éoliennes : exposition au vent, raccordement au réseau électrique, absence de contraintes majeures liées à l'environnement et à la réglementation. Les zones potentielles se situent à 500m des habitations (minimum imposé par la loi) et pourrait accueillir jusqu'à 3 éoliennes, hautes de 200m maximum en bout de pale. Dans un premier temps, pour étudier la faisabilité de ce projet, un mât de mesure du vent sera installé au 1er semestre 2027.



Venez nous rencontrer :
PERMANENCE D'INFORMATION
21 SEPTEMBRE 2026 - 17H-20H
Mairie d'Andouillé



Gaïa Energy
SYSTEMS



Société
Énergie
Mayenne

LES BÉNÉFICES ENVIRONNEMENTAUX

Le potentiel étudié est de 3 éoliennes terrestres (4,26 MW unitaire au minimum à 200 m de haut en bout de pale), sous réserve des études environnementales (zones humides notamment), paysagères et acoustiques et dont l'implantation reste encore à déterminer.



27,6 GWh

Production annuelle
du parc estimée



5 524

Equivalent annuel en nombre
de foyers alimentés en
consommation électrique hors
chauffage (données ENEDIS)

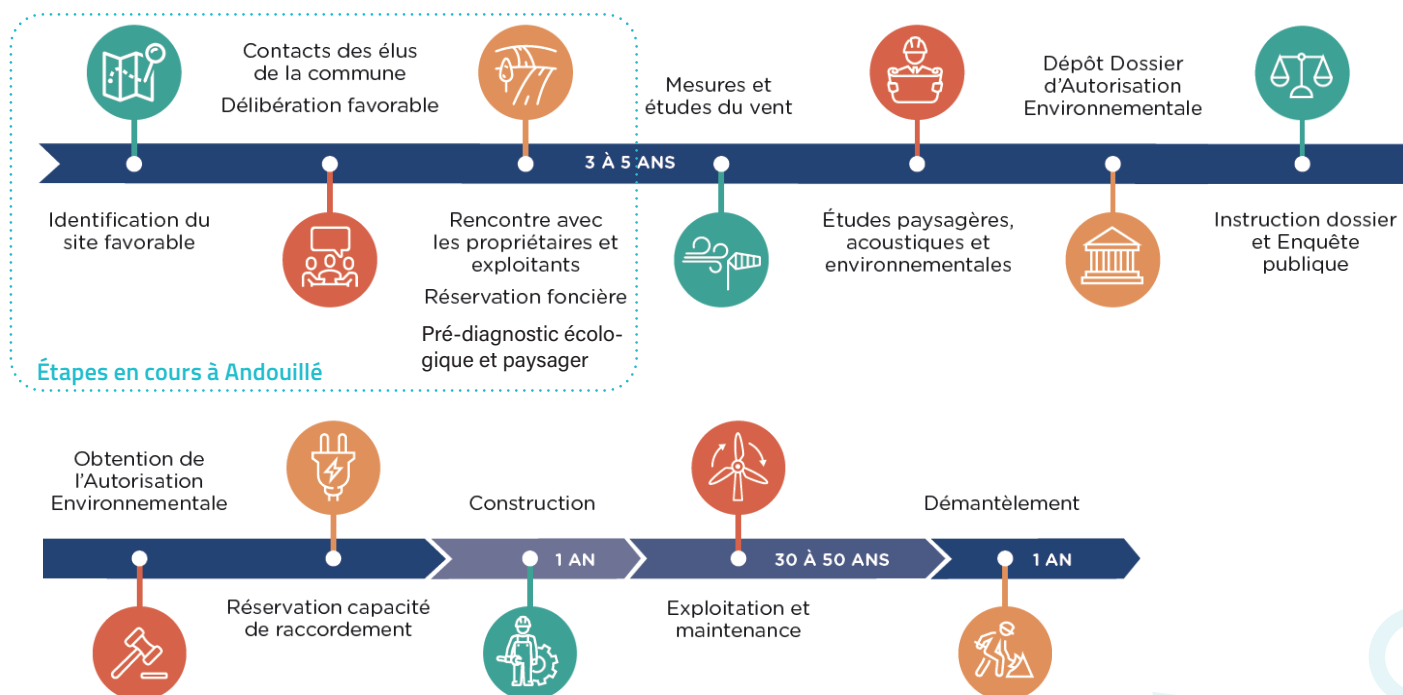


1 409

Equivalent annuel en
tonnes de CO2 évitées

LES ÉTAPES D'UN PROJET ÉOLIEN

Le développement d'un projet éolien s'étend sur plusieurs années, depuis l'identification d'un site jusqu'à l'exploitation du parc puis son démontage. Parce que l'évolution du territoire est l'affaire de tous, Gaïa Energy et la Société Énergie Mayenne rencontrent les élus et demandent l'accord du conseil municipal avant de lancer la faisabilité du projet.



L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ : IDENTIFIER LES SPÉCIFICITÉS DU SITE

Cette étude permet d'analyser les spécificités du territoire pour vérifier la faisabilité d'un projet éolien et en définir, le cas échéant, les caractéristiques (nombre, localisation et dimensions des éoliennes). Réalisée par des experts indépendants, elle évalue les enjeux humains et naturels ainsi que les contraintes réglementaires, techniques et d'usage.

L'ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE

Pendant un an, des naturalistes recensent les espèces présentes (oiseaux, chauves-souris, faune et flore), étudient leur occupation du site et évaluent les impacts potentiels du projet.

L'ÉTUDE ACOUSTIQUE

Des sonomètres mesurent le niveau sonore ambiant au niveau des habitations proches afin de garantir le respect de la réglementation.

L'ÉTUDE PAYSAGÈRE

Un expert analyse le paysage, le patrimoine et les infrastructures environnantes. Il identifie les points de vue sensibles et propose des implantations permettant une bonne intégration des éoliennes.

LE POTENTIEL ÉOLIEN

Les mesures réalisées par le mât de vent, croisées avec les données de Météo-France, permettent de connaître les vents du site et d'estimer la production électrique du futur parc.

CONTACTS

GAÏA ENERGY :

Simon CARPENTIER - Chef de projets ENR
scarpentier@gaia-energy.fr / 06 69 52 76 70
www.gaia-energy.fr



Société Énergie Mayenne :

Franck LE BOUCHER - Chargé de projets énergie
franck.leboucher@te53.fr / 07 43 36 06 30
www.semenergie53.fr

